

N° 26

7 JUIL.  
2005

Page 1313  
à 1340

*Le*

**BO**

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



**PROGRAMME  
NATIONAL  
DE PILOTAGE**

## Programme national de pilotage (pages I à XXIV)

- *PNP de la formation continue des personnels ATOS et ITRF des services déconcentrés - DPMA (dispositifs de septembre 2005 à juillet 2006).  
N.S. n° 2005-090 du 20-6-2005 (NOR : MENA0501226N)*
- *PNP de la formation continue des personnels d'encadrement de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur (2ème semestre 2005).  
N.S. n° 2005-097 du 28-6-2005 (NOR : MEND0501282N)*

### **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE**

- 1317 **Échanges franco-allemands** (RLR : 430-3 ; 430-4)  
Appels d'offres de l'université franco-allemande (UFA) pour des cursus binationaux de niveau master et des cursus trinationaux.  
Avis du 30-6-2005 (NOR : MENC0501274V)

### **PERSONNELS**

- 1319 **Personnels enseignants du second degré** (RLR : 805-0)  
Sanction disciplinaire.  
A. du 30-5-2005 (NOR : MENP0501320A)

### **MOUVEMENT DU PERSONNEL**

- 1321 **Nomination**  
IGAENR.  
D. du 16-6-2005. JO du 17-6-2005 (NOR : MENX0508533D)
- 1321 **Nominations**  
Jurys des concours de recrutement des personnels de direction - session 2006.  
A. du 29-6-2005 (NOR : MEND0501370A)
- 1322 **Liste d'aptitude**  
Accès au grade de personnel de direction de 2ème classe - année 2005.  
A. du 17-6-2005 (NOR : MEND0501296A)
- 1324 **Liste d'aptitude**  
Accès aux fonctions de directeur d'ERPD - année 2005.  
A. du 17-6-2005 (NOR : MEND0501275A)
- 1325 **Liste d'aptitude**  
Accès aux fonctions de directeur d'EREA - année 2005.  
A. du 17-6-2005 (NOR : MEND0501276A)
- 1327 **Nomination**  
Commission consultative paritaire nationale des directeurs d'ERPD.  
A. du 17-6-2005 (NOR : MEND0501277A)

- 1327 **Nomination**  
Commission consultative paritaire nationale des directeurs d'EREA.  
A. du 17-6-2005 (NOR : MEND0501278A)

---

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- 1329 **Vacance d'emploi**  
Secrétaire général de l'académie de Paris (enseignement scolaire).  
Avis du 23-6-2005. JO du 23-6-2005 (NOR : MEND0501224V)
- 1330 **Vacance de poste**  
Chargé de mission auprès du secrétaire général de l'académie de Limoges.  
Avis du 27-6-2005 (NOR : MENA0501321V)
- 1331 **Vacance de poste**  
Adjoint au DAFPIC du rectorat de l'académie de Nantes.  
Avis du 24-6-2005 (NOR : MENA0501292V)
- 1332 **Vacances de postes**  
Correspondants académiques de la DRONISEP d'Ile-de-France.  
Avis du 27-6-2005 (NOR : MENF0501303V)
- 1332 **Vacance de poste**  
Chargé de documentation au CNDP.  
Avis du 29-6-2005 (NOR : MENF0501347V)
- 1333 **Vacance de poste**  
Agent comptable au CRDP de Haute-Normandie.  
Avis du 24-6-2005 (NOR : MENA0501288V)
- 1333 **Vacance de poste**  
Agent comptable au CRDP de l'académie de Grenoble.  
Avis du 24-6-2005 (NOR : MENA0501289V)
- 1334 **Vacance d'emploi**  
Agent comptable de l'université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis.  
Avis du 30-6-2005 (NOR : MEND0501345V)
- 1335 **Vacance d'emploi**  
Agent comptable de l'École française d'Extrême-Orient.  
Avis du 29-6-2005 (NOR : MEND0501346V)
- 1335 **Vacance de poste**  
Chef du service de la vie étudiante et de la scolarité de l'université de la Nouvelle-Calédonie.  
Avis du 27-6-2005 (NOR : MENA0501290V)
- 1336 **Vacance d'emploi**  
Emploi de statut second degré à l'IUFM du Pacifique.  
Avis du 29-6-2005 (NOR : MENP0501319V)

## Le B.O. sur internet

*Le Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est en ligne sur le site internet : [www.education.gouv.fr/bo](http://www.education.gouv.fr/bo) depuis le 11 juin 1998.*

*On y retrouve les B.O. hebdomadaires, spéciaux et hors-série.*

*Ce service offre trois possibilités :*

- la consultation en ligne,
- le téléchargement,
- la recherche thématique.

## Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un an.  
BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Genève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		80 €	132 €	109,50 €	

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP : Trésorerie générale de la Vienne Code établissement 10071 Code guichet 86000 N° de compte 00001003010 Clé Rib : 68

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Établissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Code postal Bureau distributeur

Nom de l'organisme payeur

N° de compte ou CCP

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

Relations abonnés : 03 44 03 32 37  
Télécopie : 03 44 12 57 70

**Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé**



**Directeur de la publication :** Pierre Maurel - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS :** CNDP Abonnement, B-750-60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 12 57 70. ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

ÉCHANGES  
FRANCO-ALLEMANDS

NOR : MENC0501274V  
RLR : 430-3 ; 430-4

AVIS DU 30-6-2005

MEN  
DRIC B2

## **A**ppels d'offres de l'université franco-allemande (UFA) pour des cursus binationaux de niveau master et des cursus trinationaux

■ L'université franco-allemande (UFA) vient de publier deux appels d'offres pour renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur allemands et français.

Le délai de candidature pour les établissements est fixé au 31 octobre 2005.

### **1) Cursus franco-allemands de niveau master**

Le cursus de niveau master, ouvert aux titulaires d'un diplôme de licence (bac + 3) s'achève avec la passation d'un examen final commun et l'obtention d'un grade universitaire. Le contenu et la durée des études doivent être répartis à parts à peu près égales entre les deux établissements d'enseignement supérieur. En règle générale, les étudiants doivent effectuer deux semestres dans chaque établissement partenaire. Cet appel d'offres vaut pour l'année universitaire 2006-2007. La date limite du dépôt des demandes est fixée au 31 octobre 2005.

L'appel d'offres est disponible sous : <http://www.dfh-ufa.org>

### **2) Cursus trinationaux**

L'UFA soutient également des cursus franco-allemands intégrés associant des pays tiers. Ces

cursus sont élaborés conjointement par les établissements d'enseignement supérieur concernés, en partenariat avec l'UFA. L'appel d'offres pays tiers concerne aussi bien le niveau licence que le niveau master. La date limite du dépôt des demandes est fixée au 31 octobre 2005.

L'appel d'offres est disponible sous : <http://www.dfh-ufa.org>

Le soutien financier de l'UFA pour tous ces cursus intégrés s'adresse aussi bien aux établissements d'enseignement supérieur qu'aux étudiants. S'agissant des établissements, ce soutien comprend d'une part les aides au fonctionnement destinées par exemple aux frais de tutorat et vacances, aux frais de déplacement pour les enseignants ou aux frais de gestion, et d'autre part les aides à la préparation linguistique (langue de spécialité). Par ailleurs, l'UFA octroie des aides à la mobilité pour les étudiants inscrits dans le cursus binational de niveau master durant leur séjour dans le pays partenaire.

Pour les formulaires de candidature et des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à l'université franco-allemande UFA, Am Staden 17, D-66121 Saarbrücken, tél. 0049 681 501 4885, fax 0049 681 501 1355, mél. : [bommas@dfh-ufa.org](mailto:bommas@dfh-ufa.org), internet : [www.dfh-ufa.org](http://www.dfh-ufa.org)

# *P*ERSONNELS

**PERSONNELS ENSEIGNANTS  
DU SECOND DEGRÉ**

**NOR** : MENP0501320A  
**RLR** : 805-0

ARRÊTÉ DU 30-5-2005

MEN  
DPE B6

## **S**anction disciplinaire

### **Pour la page 1319 :**

“Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, la liste des personnes sanctionnées ne peut être consultée que sur la version papier du Bulletin officiel du ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche”.

N.B. : la version papier peut être consultée dans les services de documentation du réseau CNDP : [http://www.cndp.fr/cndp\\_reseau/default.asp](http://www.cndp.fr/cndp_reseau/default.asp)

# M OUVEMENT DU PERSONNEL

## NOMINATION

NOR : MENX0508533D

DÉCRET DU 16-6-2005  
JO DU 17-6-2005

MEN

### GAENR

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; L. n° 84-834 du 13-9-1984, mod. par lois n° 86-1304 du 23-12-1986 et n° 94-530 du 28-6-1994 ; D. n° 94-1085 du 14-12-1994 ; D. n° 99-878 du 13-10-1999 mod., not. art. 5-II et III ; avis de la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général du 1-6-2005*

**Article 1 -** Mme Monique Sassier est nommée inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de première classe (5ème tour).

**Article 2 -** Le Premier ministre, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre délégué à

l'enseignement supérieur et à la recherche sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 juin 2005

Jacques CHIRAC

Par le président de la République :

Le Premier ministre

Dominique de VILLEPIN

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Gilles de ROBIEN

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche

François GOULARD

## NOMINATIONS

NOR : MEND0501370A

ARRÊTÉ DU 29-6-2005

MEN  
DE B3

### J urys des concours de recrutement des personnels de direction - session 2006

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 2001-1174 du 11-12-2001 ; A. du 11-12-2001*

**Article 1 -** M. Roger-François Gauthier, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, est nommé président des jurys de concours de recrutement des personnels de direction de 1ère classe et 2ème classe, pour la session 2006.

**Article 2 -** M. Gérard Mamou, inspecteur général de l'éducation nationale - établissements

et vie scolaire, et M. Jean-Louis Michard, inspecteur général de l'éducation nationale - sciences de la vie et de la Terre, sont nommés vice-présidents des jurys des concours de recrutement des personnels de direction de 1ère classe et 2ème classe, pour la session 2006.

**Article 3 -** Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 juin 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le chef de service,

adjoint au directeur de l'encadrement

Claude LECOMPTE

**LISTE  
D'APTITUDE**

NOR : MEND0501296A

ARRÊTÉ DU 17-6-2005

MEN  
DE B3

# Accès au grade de personnel de direction de 2ème classe - année 2005

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 2001-1174 du 11-12-2001, not. art. 3 et 6 ; avis de la CAPN des 31-5-2005 et 1-6-2005*

**Article 1 -** Les personnels dont les noms figurent au tableau annexé sont inscrits sur la liste d'aptitude ouverte au titre de l'année 2005

pour le recrutement des personnels de direction de 2ème classe.

**Article 2 -** Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 juin 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur de l'encadrement  
Paul DESNEUF

## Annexe

### INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE DE PERSONNEL DE DIRECTION DE 2ÈME CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2005

#### Liste principale

Nom - Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine
M. Aguilera Jacques	professeur des écoles	Lille
M. Baty Jean-Claude	professeur des écoles	Paris
M. Beauguitte Francis	professeur certifié	Nancy-Metz
M. Bertrand Laurent	professeur des écoles	Dijon
M. Billoue Philippe	professeur des écoles	Grenoble
M. Bintein Jean-Francois	professeur des écoles	Lille
M. Chartier Alain	professeur des écoles	Versailles
M. Cousin Athos	professeur des écoles	Lille
Mlle Debusscher Sabine	professeur certifié	Lille
M. Delorme Laurent	professeur certifié	Créteil
M. Delorme Paul	professeur des lycées professionnels	Lille
M. Delozanne Didier	professeur des écoles	Amiens
Mme Demazières Catherine née Dumelie	professeur des écoles	Rouen
Mme Desjonquères Dominique née Dunet	professeur certifié	Amiens
M. D'heyly Claude	professeur des écoles	Bordeaux
Mme Dugenet Dominique née Rybka	professeur des écoles	Versailles
M. Duval Daniel	professeur des écoles	Amiens

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Corps d'origine</b>	<b>Académie d'origine</b>
M. Fender Patrick	professeur des écoles	Strasbourg
Mlle Garsi Brigitte	conseiller principal d'éducation	Nancy-Metz
M. Gille Jean-Michel	professeur certifié	Rouen
Mme Giroux Chantal née Villelegier	professeur des écoles	Versailles
M. Gokalsing Édouard	professeur certifié	Réunion
M. Gouat Jean-Pierre	professeur des écoles	Clermont-Ferrand
Mme Gozard Martine née Agaesse	professeur des écoles	Créteil
M. Irvazian Alain	institutrice	Toulouse
Mme Koebel Joëlle née Kern	professeur des lycées professionnels	Amiens
M. Kopfschlagel Walter	conseiller principal d'éducation	Guyane
M. Lange François	professeur des écoles	Reims
M. Lerche Jean-Claude	professeur des écoles	Orléans-Tours
M. Longuet Didier	professeur d'EPS	Besançon
Mme Marchand Yolande née Glowacz	professeur des écoles	Lille
M. Marecheau Laurent	professeur des écoles	Reims
M. Martinot Jacques	professeur d'enseignement général des collèges	Réunion
M. Mogeon Christian	professeur des écoles	Lille
M. Mouchet Bernard	professeur des lycées professionnels	Bordeaux
Mme Orhant Sylvie née Bourdais	professeur des lycées professionnels	Versailles
Mlle Page Cécile	professeur des écoles	Créteil
M. Pamart Maurice	professeur des écoles	Lille
M. Pancot Laurent	professeur des écoles	Créteil
Mlle Parmentier Sabine	professeur certifié	Strasbourg
M. Pasquali Jean-Dominique	professeur des écoles	29ème rectorat
M. Pasquier Michel	professeur certifié	Créteil
M. Peirottes Edmond	professeur des écoles	Nancy-Metz
Mlle Pierre Claude	professeur des écoles	Créteil
M. Reinert Jean-François	professeur des lycées professionnels	Nancy-Metz
M. Rey Pascal	professeur des écoles	Dijon
Mme Roque Marie-Thérèse née Brice	professeur certifié	Montpellier
M. Roquier Fabien	professeur des écoles	Rennes
M. Rouveyrol Guy	professeur certifié	Bordeaux
Mme Royer Marie-Christine née Kempf	professeur des écoles	Nancy-Metz

Nom - Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine
Mme Texeraud Monique née Poirier	professeur des lycées professionnels	Reims
M. Toumoulin Michel	professeur des écoles	Orléans-Tours
M. Tranchepain Philippe	professeur des écoles	Rouen
M. Trihan Jean-François	professeur des écoles	Montpellier
Mme Wilbaux Monique née Wilbaux	professeur certifié	Lille
Mme Woroch Valérie née Camblain	professeur des écoles	Lille

### Liste complémentaire

Nom - Prénom	Corps d'origine	Académie d'origine
Mme Macadre Liliane née Mathieu	chargé d'enseignement EPS	Nancy-Metz
Mme Grzegorzcyk Monique née Thomassint	professeur certifié	Reims
Mlle Reinert Béatrice	conseiller principal d'éducation	Orléans-Tours
M. Lumat Philippe	professeur certifié	Versailles

### LISTE D'APTITUDE

NOR : MEND0501275A

ARRÊTÉ DU 17-6-2005

MEN  
DE B3

## Accès aux fonctions de directeur d'ERP - année 2005

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod., D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod., not. art. 5 ; avis de la commission consultative paritaire nationale des directeurs d'ERP du 3-6-2005*

**Article 1** - Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école régionale du premier degré ouverte au titre de l'année 2005.

### Liste principale

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Vautier Alexandre	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège René Cassin à Chanteloup-les-Vignes (78) académie de Versailles

### Liste complémentaire

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Dupont Marc	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Léon Blum à Villeneuve-d'Ascq (59) académie de Lille

**Article 2** - Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 juin 2005  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
Le directeur d'encadrement  
Paul DESNEUF

**LISTE  
D'APTITUDE**

NOR : MEND0501276A

ARRÊTÉ DU 17-6-2005

MEN  
DE B3

## **A**ccès aux fonctions de directeur d'EREA - année 2005

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod., not. art. 5 ; avis de la commission consultative paritaire nationale des directeurs d'EREA du 3-6-2005*

**Article 1** - Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement régional d'enseignement adapté ouverte au titre de l'année 2005.

### Liste principale

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Emploi</b>
Colloc Bernard	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Jean Monnet à Janzé (35) académie de Rennes
Dugachard Dominique	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Manon Cormier à Bassens (33) académie de Bordeaux
Fiorese Michel	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Maurice Barrès à Charmes (88) académie de Nancy-Metz
Gauthier Guy	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège La Rabière à Joué-les-Tours (37) académie d'Orléans-Tours
Gérard Christian	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège de Bouxwiller (67) académie de Strasbourg
Goubard Gaétan	professeur de lycée professionnel	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège de la Quintinye à Noisy-le-Roi (78) académie de Versailles
Josse Jean-Marie	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Le Petit Versailles à La Flèche (72) académie de Nantes
Lagache Jeanne-Marie	personnel de direction	proviseure adjointe au LP Maurice Duhamel à Loos (59) académie de Lille
Lange François	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Paul Fort à Reims (51) académie de Reims

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Emploi</b>
Locatelli Marie-Françoise	professeure des écoles	directrice établissement spécialisé école Fontaine Argent à Besançon (25) académie de Besançon
Picard Rémy	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Marcel Chêne à Pontcharra (38) académie de Grenoble
Potin Sylvie	professeure des écoles	directrice adjointe chargée de SEGPA au collège La Nacelle à Corbeil-Essonnes (91) académie de Versailles
Rumi-Dejean Françoise	professeure des écoles	directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Beausoleil à Chelles (77) académie de Créteil

### Liste complémentaire

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Emploi</b>
Cler Martine	Professeure des écoles	directrice adjointe chargée de SEGPA au collège Jules Ferry à Woippy (57) académie de Nancy-Metz
Dupont Marc	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Léon Blum à Villeneuve-d' Ascq (59) académie de Lille
Laurent Alain	instituteur	directeur de l' institut médico-éducatif de l' APAJH à Willems (62) académie de Lille
Schmitt Joseph	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Rembrandt Bugatti à Molsheim (67) académie de Strasbourg
Vercouter Roland	professeur de lycée professionnel	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Jean Jaurès à Lens (62) académie de Lille
Vautier Alexandre	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège René Cassin à Chanteloup-les-Vignes (78) académie de Versailles
Cruveiller Philippe	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Paul Eluard à Bonneuil (94) académie de Créteil
Bierdel Xavier	professeur des écoles	directeur de l' institut médico-éducatif de Vires-sur-Lot (46) académie de Toulouse
Foroni Alain	professeur des écoles	directeur de CMPP CMPP de Grenoble (38) académie de Grenoble
Satti Yves	personnel de direction	principal adjoint au collège Mauvert à Villeurbanne (69) académie de Lyon
Zurro Jean-Pierre	professeur des écoles	directeur de l' institut médico-éducatif Château de Taron à Saint-Étienne (42) académie de Lyon

(suite  
de la  
page  
1326)

Nom - Prénom	Grade	Emploi
Bricot Alain	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège Anne Franck à Saint-Dizier (52) académie de Reims
Maurin André	professeur des écoles	directeur adjoint chargé de SEGPA au collège André Malraux à Ramonville-Saint-Agne (31) académie de Toulouse

**Article 2** - Les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 juin 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur de l'encadrement  
Paul DESNEUF

**NOMINATION**

NOR : MEND0501277A

ARRÊTÉ DU 17-6-2005

MEN  
DE B3

**Commission consultative  
paritaire nationale des directeurs  
d'ERPD**

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16  
du 11-1-1984 mod. ; D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod. ;  
A. du 31-8-2004*

**Article 1** - Les dispositions de l'article 1er de  
l'arrêté du 31 août 2004 susvisé sont **modifiées**  
pour les représentants de l'administration  
comme suit :

**Représentant titulaire**

**Au lieu de :** M. Desneuf, directeur de l'enca-  
drement,

**lire :** M. Lecompte, chef de service, adjoint au  
directeur de l'encadrement.

Le reste sans changement.

**Article 2** - Le directeur de l'encadrement est  
chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 juin 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur de l'encadrement  
Paul DESNEUF

**NOMINATION**

NOR : MEND0501278A

ARRÊTÉ DU 17-6-2005

MEN  
DE B3

**Commission consultative  
paritaire nationale des directeurs  
d'EREA**

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16  
du 11-1-1984 mod. ; D. n° 81-482 du 8-5-1981 mod. ;  
A. du 31-8-2004*

**Article 1** - Les dispositions de l'article 1er de  
l'arrêté du 31 août 2004 susvisé sont **modifiées**  
pour les représentants de l'administration  
comme suit :

**Représentant titulaire**

**Au lieu de :** M. Desneuf, directeur de l'enca-  
drement,

**lire :** M. Lecompte, chef de service, adjoint au  
directeur de l'encadrement.

Le reste sans changement.

**Article 2** - Le directeur de l'encadrement est  
chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 juin 2005

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur de l'encadrement  
Paul DESNEUF

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**VACANCE  
D'EMPLOI**

**NOR : MEND0501224V**

**AVIS DU 23-6-2005  
JO DU 23-6-2005**

**MEN  
DE A2**

## **S**ecrétaire général de l'académie de Paris (enseignement scolaire)

■ L'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris (enseignement scolaire) est susceptible d'être vacant.

L'académie de Paris scolarise dans le 1er degré public 56 407 élèves dans 324 écoles maternelles, 77 072 élèves dans 333 écoles élémentaires et 36 000 élèves dans 111 écoles pour l'enseignement privé. Pour ce qui concerne le second degré public, elle scolarise 56 711 élèves dans 109 collèges, 9 661 élèves dans 32 lycées professionnels, 40 525 élèves dans 74 lycées généraux et technologiques. Pour le second degré privé 27 420 élèves sont scolarisés dans 67 collèges, 1 750 élèves dans 5 lycées professionnels et 22 160 élèves dans 67 lycées généraux et technologiques.

Chargé, sous l'autorité du recteur, de l'administration de l'académie pour les questions relevant de l'enseignement scolaire, l'emploi de secrétaire général d'académie est un poste d'encadrement supérieur qui nécessite compétences professionnelles, autorité morale, adhésion aux principes novateurs de la gestion des ressources humaines, aptitudes au travail en équipe et à la démarche de projet.

Le secrétaire général d'académie (enseignement scolaire) supplée le recteur en cas d'absence ou d'empêchement et peut recevoir délégation de signature de celui-ci et du directeur de l'académie de Paris.

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique éducative académique. À ce titre, une bonne connaissance du système éducatif, de l'organisation territoriale de l'État et des collectivités locales est indispensable pour assurer l'efficacité des politiques publiques dans un environnement en complète mutation du fait de la déconcentration.

L'emploi de secrétaire général de l'académie de Paris (enseignement scolaire) est doté de l'échelonnement indiciaire IB 841, groupe HEB, et bénéficie d'une NBI de 100 points.

Cet emploi est ouvert, conformément à l'article 4 du décret n° 86-970 du 19 août 1986 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables à l'emploi de secrétaire général d'académie, aux :

- 1) fonctionnaires des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ayant atteint au moins l'indice brut 701 ;
- 2) inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 2ème classe ;
- 3) fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins :

- dans un emploi de secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur ;
- dans un emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire ;
- dans l'emploi de directeur adjoint ou dans un emploi de sous-directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ;
- dans un emploi de directeur de centre régional ou de centre local des œuvres universitaires et scolaires ;

4) conseillers d'administration scolaire et universitaire hors classe et aux conseillers d'administration scolaire et universitaire de classe normale ayant atteint au moins le 8ème échelon de leur grade. Les intéressés doivent avoir accompli dix ans de services administratifs effectifs de catégorie A et avoir été pendant trois ans au moins responsables d'une division dans un rectorat ou d'un service académique ou des services administratifs d'une inspection académique ou avoir exercé des fonctions administratives comparables ;

5) fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent, qui appartiennent à un corps, à un cadre d'emplois ou à un emploi administratifs ou techniques classés dans la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 1015, ayant accompli dix ans au moins de services effectifs en catégorie A et ayant atteint au moins l'indice brut 852.

Les fonctionnaires nommés dans l'emploi de secrétaire général d'académie sont placés dans leur corps d'origine en position de détachement. Les nominations dans cet emploi sont prononcées pour une période maximale de quatre ans renouvelable. Nul ne peut exercer consécutivement dans une même académie plus de huit ans.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum

vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination, doivent être envoyées par la voie hiérarchique, **dans un délai de trois semaines** à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'encadrement, sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE A2, 142, rue du Bac, 75357 Paris SP 07.

Un double des candidatures doit être expédié directement à M. le recteur de l'académie de Paris, rectorat de Paris, 46, rue des Écoles, 75005 Paris, tél. 01 40 46 20 02, fax 01 40 46 20 05, adresse électronique : [recteur@rectorat.sorbonne.fr](mailto:recteur@rectorat.sorbonne.fr)

Un curriculum vitae devra être adressé par courriel au bureau DE A2 ([de-a2rect@education.gouv.fr](mailto:de-a2rect@education.gouv.fr)). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leur grade et échelon.

Des informations complémentaires sur l'emploi de SGA (conditions statutaires d'accès, déroulement de la carrière et grille indiciaire) sont disponibles sur le site Evidens : <http://www.evidens.education.gouv.fr/>

**VACANCE  
DE POSTE**

**NOR** : MENA0501321V

**AVIS DU 27-6-2005**

**MEN  
DPMA B4**

## **Chargé de mission auprès du secrétaire général de l'académie de Limoges**

■ Le poste de chargé de mission auprès du secrétaire général de l'académie de Limoges est vacant.

### **Descriptif du poste**

Participation à la coordination et au suivi des dossiers administratifs et financiers en relation avec les collectivités territoriales et les services de l'État (décentralisation, LOLF, PASER...); suivi des dossiers relatifs à la stratégie ministérielle de réforme; contribution au développement de l'aide à la décision

### **Compétences particulières souhaitées**

- connaissances juridiques et financières et connaissance des instruments d'aide à la décision;
- connaissances générales en informatique;
- bonne maîtrise des méthodes d'organisation, d'animation et de communication.

### **Expérience professionnelle souhaitée**

- expérience confirmée dans le domaine de la gestion administrative et financière;
- expérience en matière d'animation et d'encadrement d'équipe.

Personne à contacter : Jean-Marie Pelat, secrétaire général de l'académie, tél. 05 55 11 43 58, mél. : [ce.sg@ac-limoges.fr](mailto:ce.sg@ac-limoges.fr)

Ce poste est ouvert aux agents appartenant au corps des attachés d'administration scolaire et universitaire par voie de mutation ou par voie de détachement. Il conviendrait plus particulièrement à un attaché principal d'administration scolaire et universitaire.

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé) devront parvenir, par la voie hiérarchique, **dans un délai de quinze jours** à compter de la date du présent avis, au ministère de l'éducation nationale, de

l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, service des personnels des services déconcentrés et des établissements publics, sous-direction des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP ; un double sera adressé à M. Jean-Marie Pelat, secrétaire général de l'académie de Limoges, 13, rue François Chenieux, 87031 Limoges cedex.

VACANCE  
DE POSTE

NOR : MENA0501292V

AVIS DU 24-6-2005

MEN  
DPMA B4

## Ajouté au DAFPIC du rectorat de l'académie de Nantes

■ Le poste d'adjoint au directeur à la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue - formation initiale - au rectorat de l'académie de Nantes, localisé à Nantes, est déclaré vacant. Sous la responsabilité du directeur à la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue, il participe :

- à la préparation des mesures relatives à l'évolution de l'offre de formation professionnelle sous statut scolaire et par apprentissage dans le cadre des orientations définies conjointement par le recteur et le président de la région (préparation de la note d'orientation rectorat/région, analyses territoriales/filières/établissements, analyses démographiques, orientation et devenir des jeunes, expertise/simulation/formulation des propositions à présenter pour validation au recteur) ;
- à la mise en œuvre des mesures de cartes scolaires (dialogue avec les services et les établissements) ;
- à la recherche des complémentarités et des synergies entre la formation initiale, y compris l'apprentissage, et la formation continue en conduisant des projets tels que : relations écoles-entreprises, partenariats avec les acteurs économiques ;
- à organiser le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels.

Il est susceptible de représenter le directeur à la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue dans les différentes instances et auprès des différents partenaires.

### Qualités exigées

- Bonne connaissance du système éducatif.
  - Pratique réelle des partenariats éducation-économie.
  - Une aptitude à travailler en équipe en collaboration avec tous les acteurs concernés.
- Ce poste est ouvert aux agents appartenant au corps des attachés d'administration scolaire et universitaire par voie de mutation. Il peut être également pourvu par voie de détachement.
- Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé) devront parvenir, par la voie hiérarchique, **dans un délai de quinze jours** à compter de la date du présent avis, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, service des personnels des services déconcentrés et des établissements publics, sous-direction des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP ; un double sera adressé à M. Alfandari, secrétaire général de l'académie de Nantes, La Houssinière, BP 72616, 44 326 Nantes cedex 03.

**VACANCES  
DE POSTES**

**NOR : MENF0501303V**

**AVIS DU 27-6-2005**

**MEN  
DAF A4**

**Correspondants académiques  
de la DRONISEP d'Ile-de-France**

■ Dans le cadre de la création de la DRONISEP d'Ile-de-France au 1er septembre 2005, l'ONISEP recrute deux correspondants académiques pour les académies de Créteil et de Versailles. Chacun de ces postes est situé sur deux sites : la DRONISEP d'Ile-de-France et l'académie de Créteil ou de Versailles.

Le correspondant est placé sous l'autorité du délégué régional de la DRONISEP d'Ile-de-France. En académie, il sera sous la responsabilité fonctionnelle du CSAIO.

Il a pour mission principale la mise en œuvre des actions de la DRONISEP d'Ile-de-France, ainsi que le développement de ses productions et services, en cohérence avec la politique académique d'information et d'orientation. À cet effet, il assure un lien permanent entre la délégation régionale et cette académie.

Pour répondre à cette mission, son champ

d'activités sera large : organisation du recueil de données et transmission des informations ; relations avec les conseillers techniques du recteur, DOS, inspecteurs, chefs d'établissements, DCIO, COP, équipes éducatives ; partenariats avec les collectivités territoriales ; participation à la programmation et à l'évaluation des actions de la délégation régionale. Le maintien et le développement des réseaux constituera une priorité.

Ces postes nécessitent une bonne connaissance de l'ONISEP et du système éducatif en Ile-de-France, ainsi qu'une forte compétence en communication.

Ils sont à pourvoir au 1er septembre 2005 et sont ouverts à des IEN-IO, à des chefs d'établissement et à des directeurs de CIO.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, sont à envoyer au directeur de l'ONISEP et au recteur de l'académie de Créteil ou de Versailles.

**VACANCE  
DE POSTE**

**NOR : MENF0501347V**

**AVIS DU 29-6-2005**

**MEN  
DAF A4**

**Chargé de documentation  
au CNDP**

■ Un poste d'enseignant de catégorie A, documentaliste ou ayant des compétences documentaires, sera vacant au CNDP à compter du 1er septembre 2005, au département "Ville et éducation" du CNDP, à Montrouge (92).

Le chargé de documentation sera affecté au centre de ressources "Ville-école-intégration". Il intégrera une équipe ayant pour mission d'informer tous les acteurs de l'éducation et de l'action sociale dans les domaines de l'intégration, la formation et la politique de la ville.

L'activité concernera essentiellement le domaine de l'éducation : éducation prioritaire, lutte contre l'échec scolaire, lutte contre l'illettrisme, enfants d'immigrés, enfants du voyage. Le chargé de documentation exercera une veille documentaire dans ce domaine pour la revue

"Actualité", il contribuera - comme expert - aux productions éditoriales du centre de ressources Ville-école-intégration. Il aura en outre une fonction de développement du service et des actions.

Les compétences et aptitudes requises sont :

- Compétences documentaires
- Le candidat devra :
  - maîtriser le logiciel BCDI3 ;
  - connaître les méthodes et les techniques pour repérer, évaluer, valider, organiser et traiter les informations sur tous supports ;
  - avoir une excellente pratique des outils de bureautique et de l'informatique documentaire (bases de données).
- Compétences pédagogiques
- Le candidat devra :
  - justifier d'une excellente connaissance des outils et démarches pédagogiques appropriées aux publics scolaires en difficulté.

- Compétences relationnelles et organisationnelles

Le candidat devra :

- faire preuve de dynamisme et sens de l'initiative ; savoir se rendre disponible ;
- avoir le sens des relations humaines et être capable de travailler en équipe ;
- être capable de s'adapter rapidement à l'évolution des tâches et des missions du département ;
- être capable d'assurer des animations et/ou des formations auprès d'adultes dans son domaine de compétence.

Une bonne connaissance des collectivités territoriales et des actions éducatives partenariales serait appréciée.

Ce poste est à pourvoir par voie de détachement dans les conditions prévues par le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une enveloppe timbrée, à Mme la responsable du département Ville-Éducation, 91, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, **dans les 3 semaines** qui suivent la parution du présent avis au B.O.

**VACANCE  
DE POSTE**

NOR : MENA0501288V

AVIS DU 24-6-2005

MEN  
DPMA B4

## Agent comptable au CRDP de Haute-Normandie

■ Le poste d'agent comptable du centre régional de documentation pédagogique de Haute-Normandie, localisé au Mont-Saint-Aignan (académie de Rouen), est déclaré vacant.

### Descriptif des activités

L'agent comptable du CRDP de Haute-Normandie assure la comptabilité de l'établissement, doté d'un budget de près de trois millions d'euros. La comptabilité de cet établissement public, localisé sur trois sites géographiques (un centre régional, deux centres départementaux) s'inscrit dans le cadre strict de la réglementation afférente aux EPA, et s'exerce au regard, notamment, d'une activité commerciale importante.

L'agent comptable dispose de deux collaborateurs.

### Compétences particulières souhaitées

Membre à part entière de l'équipe de direction, témoignant d'une réelle capacité à conseiller le directeur de l'établissement, l'agent comptable exerce ses compétences dans le respect des

règles avec la rigueur nécessaire. Le poste exige un réel investissement personnel. Il exige par ailleurs une bonne pratique de l'informatique (logiciel spécifique).

Ce poste peut convenir à un attaché principal d'administration scolaire et universitaire.

NBI attribuée : 30 points.

Poste non logé.

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé) devront parvenir, par la voie hiérarchique, **dans un délai de quinze jours** à compter de la date du présent avis, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, service des personnels des services déconcentrés et des établissements publics, sous-direction des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP ; un double sera adressé à M. Gérard Silighini, directeur du CRDP de Haute-Normandie, 2, rue du Docteur Fleury, BP 88, 76132 Mont-Saint-Aignan cedex.

**VACANCE  
DE POSTE**

NOR : MENA0501289V

AVIS DU 24-6-2005

MEN  
DPMA B4

## Agent comptable au CRDP de l'académie de Grenoble

■ Le poste d'agent comptable au centre régional

de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble, localisé à Grenoble, est déclaré vacant au 1er septembre 2005.

### Descriptif des activités

La fonction traditionnelle d'agent comptable est complexifiée par l'encaissement des recettes comptables liées à la vente des produits pédagogiques et à la consolidation des opérations financières réalisées, sous son contrôle, dans les centres départementaux de documentation pédagogique.

### Compétences particulières souhaitées

Cet emploi requiert une maîtrise parfaite des outils informatiques et bureautiques et des techniques comptables. La connaissance de la comptabilité analytique serait appréciée.

Ce poste peut convenir à un attaché d'administration scolaire et universitaire.

Une expérience d'agent comptable est souhaitée.

Volume du budget : 5 000 000 euros.

NBI attribuée : 30 points.

Poste non logé.

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé) devront parvenir, par la voie hiérarchique, **dans un délai de quinze jours**, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, service des personnels des services déconcentrés et des établissements publics, sous-direction des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP ; un double sera adressé à Mme Anne-Monique Petitjean, directrice du CRDP de l'académie de Grenoble, 11, avenue Général Champon, 38031 Grenoble cedex.

**VACANCE  
D'EMPLOI**

**NOR** : MEND0501345V

**AVIS DU 30-6-2005**

**MEN  
DE A2**

## **A**gent comptable de l'université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis

■ L'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'université Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis est vacant.

Des précisions sur les caractéristiques de ce poste sont disponibles sur le site Evidens (<http://www.evidens.education.gouv.fr>).

Cet emploi relève du groupe II des postes d'agents comptables. Il est doté d'un échelonnement indiciaire 642 à 966 brut et bénéficie d'une NBI de 40 points et d'une indemnité de gestion de 2ème catégorie. Il est ouvert aux fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et aux agents comptables en fonction.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans**

**les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE A2, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07. Un double des candidatures sera expédié directement à M. le président de l'université Paris VIII (Vincennes-Saint-Denis), 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex 02, tél. 01 49 40 67 00, fax 01 49 40 67 12.

Un curriculum vitae (CV) devra être adressé par courriel au bureau DE A2 ([de-a2sup@education.gouv.fr](mailto:de-a2sup@education.gouv.fr)). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leurs fonctions, leur affectation, leur grade et leur échelon.

Des informations complémentaires sur l'emploi d'agent comptable (conditions statutaires d'accès, déroulement de la carrière et grilles indiciaires) sont disponibles sur le site Evidens : <http://www.evidens.education.gouv.fr/>

VACANCE  
D'EMPLOI

NOR : MEND0501346V

AVIS DU 29-6-2005

MEN  
DE A2

## Agent comptable de l'École française d'Extrême-Orient

■ L'emploi d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de l'École française d'Extrême-Orient est vacant.

Des précisions sur les caractéristiques de ce poste sont disponibles sur le site Evidens (<http://www.evidens.education.gouv.fr/>).

Cet emploi relève du groupe II des postes d'agents comptables. Il est doté d'un échelonnement indiciaire 642 à 966 brut, bénéficie d'une NBI de 40 points, d'une indemnité de caisse et de responsabilité et d'une indemnité de gestion de 3ème catégorie. Il est ouvert aux fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agent comptable d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et aux agents comptables en fonction.

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique dans les 15 jours qui suivent la date de la présente

publication, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE A2, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07. Un curriculum vitae (CV) devra être adressé par courriel au bureau DE A2 ([de-a2sup@education.gouv.fr](mailto:de-a2sup@education.gouv.fr)). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leurs fonctions, leur affectation, leur grade et leur échelon.

Les candidats doivent également faire parvenir directement un exemplaire de leur dossier de candidature au bureau DE A2 (fax n° 01 55 55 16 70), ainsi qu'au directeur de l'École française d'Extrême-Orient, 22, avenue du Président Wilson, 75116 Paris (tél. 01 53 70 18 60, fax 01 53 70 87 60).

Des informations complémentaires sur l'emploi d'agent comptable d'EPCSCP (référentiel chef des services financiers, conditions statutaires d'accès, déroulement de carrière et grilles indiciaires) sont disponibles sur le site Evidens (<http://www.evidens.education.gouv.fr/>).

VACANCE  
DE POSTE

NOR : MENA0501290V

AVIS DU 27-6-2005

MEN  
DPMA B4

## Chef du service de la vie étudiante et de la scolarité de l'université de la Nouvelle-Calédonie

■ Le poste de chef du service de la vie étudiante et de la scolarité de l'université de la Nouvelle-Calédonie localisée à Nouméa est à pourvoir au 1er septembre 2005. Ce poste est ouvert aux agents appartenant au corps des attachés d'administration scolaire et universitaire (AASU ou APASU).

Environnement de l'emploi : l'université de la Nouvelle-Calédonie est une université de création récente (décret n° 99-445 du 31 mai 1999), pluridisciplinaire, elle est structurée par trois

départements : département droit, économie et gestion ; département lettres, langues et sciences humaines et département sciences et techniques. Elle accueille 2 300 étudiants répartis sur deux sites implantés à Nouméa.

Responsable au sein de l'université d'un service sensible, le chef du service de la vie étudiante et de la scolarité est chargé de toutes les missions liées à la scolarité, aux examens et à la vie étudiante. Outre les particularités liées à la gestion outre-mer de la scolarité et des examens, le chef du service de la vie étudiante et de la scolarité devra avoir une connaissance précise de la réglementation dans le domaine de la scolarité et des examens. Une expérience précédente dans un poste similaire serait souhaitable.

Le service de la scolarité est doté de 4 personnes. Cet emploi comporte une NBI de 25 points. Les candidatures éventuelles accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent parvenir, par la voie hiérarchique, **dans les quinze jours** qui suivent la présente publication au B.O., au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, service des personnels des services déconcentrés et des établissements publics, sous-direction des personnels

ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé, des bibliothèques et des musées, DPMA B4, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP ; un double des candidatures sera adressé à M. Alain Fages, président de l'université de la Nouvelle-Calédonie, BPR4, 98851 Nouméa cedex, télécopie (00 687) 25 48 29.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Jacques Stenger, chef du service du personnel et des ressources humaines, mél. : [stenger@univ-nc.nc](mailto:stenger@univ-nc.nc)

**VACANCE  
D'EMPLOI**

**NOR : MENP0501319V**

**AVIS DU 29-6-2005**

**MEN  
DPE A10**

## **E**mploi de statut second degré à l'IUFM du Pacifique

■ Un emploi de statut du second degré, discipline tahitien, est à pourvoir à l'institut universitaire de formation des maîtres du Pacifique, antenne de Polynésie française, à compter du 1er septembre 2005.

Cet emploi est destiné principalement à la préparation du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire (CAPES) de tahitien et à la coordination de la filière en 1ère année, ainsi qu'à la formation professionnelle en 2ème année.

Il sera également demandé de coordonner et de participer à la préparation à l'épreuve de

langues polynésiennes du concours de professeur des écoles.

La procédure de recrutement est conforme aux dispositions de la note de service n° 2004-207 du 18 novembre 2004, parue au B.O. n° 43 du 25 novembre 2004.

Le dossier de candidature devra être envoyé **dans les quatre semaines** suivant la présente publication, à l'adresse suivante : IUFM du Pacifique, 15, rue de Verdun, BPMGA1, 98802 Nouméa cedex. Une version électronique sera également envoyée à l'adresse du directeur : [philippe.lacombe@iufm-pacifique.nc](mailto:philippe.lacombe@iufm-pacifique.nc) ainsi que du secrétaire général : [jean-marie.angelot@iufm-pacifique.nc](mailto:jean-marie.angelot@iufm-pacifique.nc)